



ARCHIDIOCESE DE COTONOU

DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

COLLEGE CATHOLIQUE PERE AUPIAIS

04 962 COTONOU ☎ : 95315745

Site : www.cc-pereaupiais.org

ANNEE SCOLAIRE : 2024 - 2025

CLASSE : 1^{ère} ABCD

DEVOIR DU TROISIEME TRIMESTRE : Mars 2025

EPREUVE : FRANCAIS

DUREE : 3heures

- N.B :** - Je vérifie que je n'ai rien laissé dans le casier.
 - Je vérifie que je n'ai rien laissé sur la table qui ne doit me servir pour ma composition.
 - Je ne sors pas de la classe pendant que je compose.
 - Je ne sors pas de la classe avant la fin du temps imparti à l'épreuve que je traite.
 - Je dis « NON » à la tricherie.

Situation d'évaluation

L'art est l'un des produits emblématiques de la culture d'un peuple. Cependant, plus de 90% des œuvres d'art d'Afrique noire se trouvent hors du continent, selon les experts. La question des restitutions d'œuvres d'art africain est politique et constitue aujourd'hui une polémique dont il faut comprendre les tenants et aboutissants.

Pour mieux cerner ce problème, tu es invité (e) à lire ce corpus et à répondre aux questions.

Corpus de textes

Texte 1 : KONSIMBO Ophelie et PODA Gabriel, L'épineuse question des arts africains pillés durant la colonisation, 2018.

Texte 2 : Jean Pliya, Kondo le Requin, éd. CLE Yaoundé 1981

Texte 3 : Renner Onana, «Pourquoi l'Afrique doit s'unir pour demander la restitution des œuvres d'art pillées», Jeune Afrique, 14 mars 2018.

Texte 1 :

Les procédés par lesquels les œuvres ont quitté le continent sont multiples et variés. Tout part des comptoirs commerciaux, précurseurs des razzias négrières qui furent établis de façon chronologique par les Portugais (XV^e siècle), les Hollandais (XVI^e siècle), les Britanniques (XVI^e siècle) et les Français (XVI^e siècle). [...]

Les arts d'Afrique noire ne furent connus du grand public qu'après l'expédition britannique au Bénin en 1897. En effet, la conquête militaire du royaume du Bénin s'est accompagnée du pillage, de la destruction de statues de l'art de bronze et de l'ivoire qui étaient autant de signes du pouvoir royal. Les trésors subtilisés sont répartis principalement entre les musées de Londres, Paris et Berlin. Les pillages furent un procédé non négligeable, car lors des guerres et différentes razzias, les objets restants étaient souvent récupérés par les esclavagistes.

Les esclaves eux-mêmes ont transporté avec eux certains objets, qui vraisemblablement étaient de petite taille, comme des amulettes et talismans. Les historiens et artistes africains plaident en faveur du retour des œuvres d'art expatriées d'Afrique et cela pour des raisons difficiles à contester. Ces raisons peuvent être regroupées de façon non exhaustive. Il y a tout d'abord les raisons historiques. Ces œuvres constituent les vestiges d'un passé douloureux fait de violence et de dépossession. Restituer ces œuvres à « la terre mère » serait une manière de panser quelques plaies antérieures, c'est tout simplement un retour à la maison, après une longue période d'exile. [...]

Ensuite, viennent les raisons sociales et culturelles. L'art est l'un des produits emblématiques et représentatifs de la culture d'un peuple. Ces arts déportés, sont partis avec un pan culturel de l'Afrique. Ce qui soulève la problématique de l'appropriation culturelle.

L'appropriation culturelle peut être appréhendée comme un mouvement d'éléments culturels. C'est le mouvement par lequel des éléments de la culture du peuple dominé, se retrouvent dans la culture du peuple dominant qui en tire profit sur les plans politique, économique ou esthétique. La crainte ici étant que ces œuvres d'art africaines deviennent parties de la culture occidentale. Ce qui ferait que les dominants d'hier dans un contexte de néocolonialisme profiteraient toujours de la culture du peuple jadis dominé. Peuple dominé qui subirait une double frustration du fait de son passé mais aussi du fait de son présent dans lequel son passé ne lui appartiendrait toujours pas.

En troisième lieu, le retour des œuvres doit se faire pour des raisons d'éducation. Ces œuvres portent en elles, une grande « charge éducative » selon Yaya Savané historien anthropologue et conservateur en chef du Musée d'Abidjan. Ces œuvres, une fois de retour sur le continent, seraient des exemples palpables, des représentations concrètes, des éléments reconnaissables, en somme des supports incontestables à l'enseignement de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie des peuples africains.

La dernière raison, mais pas des moindres réside dans le potentiel économique. Ces œuvres créeraient une myriade d'emplois liés à l'ouverture de musées ou à la création d'expositions spéciales : guides de musées, conservateurs, spécialistes en tout genre... Qui plus est, ces œuvres se vendent à prix d'or sur le marché de l'art. Pour toutes ces raisons énoncées, le rapatriement ne se pose plus comme une éventualité mais comme un impératif.

C'est dans ce souci de réappropriation de patrimoine que la fondation Zinsou a entrepris en juillet 2016 une action en revendication auprès des musées français. Cette démarche s'est soldée par un refus catégorique. Ladite fondation a mené ses actions sans grand soutien de la part des Etats africains.

En effet, les gouvernements africains n'ont pas fait de la restitution des œuvres déportées une cause d'Etat que très récemment. Ce sont les acteurs du milieu artistique qui sans relâche n'ont jamais cessé de dénoncer cette expropriation. Cela pourrait se comprendre, par la pauvreté et l'absence de moyens. Ainsi, cette restitution peut être perçue comme superflue par les populations d'Afrique subsaharienne. Seulement, pour ne citer qu'un exemple ce sont plus de 7000 objets d'art d'Afrique noire qui se trouvent au musée du quai Branly, dont 6000 en provenance du Bénin (ex Dahomey).

KONSIMBO Ophelie & PODA Gabriel, l'épineuse question des arts africains pillés durant la colonisation, 2018

Texte2:

Compagnons d'infortune, derniers amis fidèles, vous savez dans quelles circonstances, lorsque les Français vinrent conquérir la terre de nos aïeux, nous avons décidé de lutter. Nos combattants s'étaient levés par milliers pour défendre le Danhomè et son roi. Avec fierté, l'on reconnaissait en eux la même bravoure qu'avaient manifestée les guerriers d'Agadja, de Tégbèssou, de Guézo et de Glèlè. Dans toutes les batailles, j'étais à leurs côtés et nous avons la certitude de marcher à la victoire. Cependant, malgré la justesse de notre cause et leur vaillance, nos troupes compactes furent décimées. Et maintenant, ma voix éplorée n'éveille plus d'écho. Où sont – elles, les ardentes amazones qu'enflammait une sainte colère ?

Où sont leurs chefs indomptables : Goundèmè, Yéwè, Kétungan ?

Où sont mes valeureux compagnons d'armes ?

Où sont leurs robustes capitaines : Godogbé, Chacha-Bloukou, Godjila ?

Qui chantera leurs héroïques sacrifices ? Qui dira leur générosité ?

Hardis guerriers, de votre sang vous avez scellé le pacte de la suprême fidélité.

Oserais-je me présenter devant vous si je signalais le papier du général ? Je ne veux pas qu'aux portes du pays des morts le douanier trouve des souillures à mes pieds.

Quand je reverrai, je veux que mon ventre s'ouvre à la joie. C'est pourquoi, à mon destin, je ne tournerai plus le dos. Je ferai face et je marcherai. Car la plus belle victoire ne se remporte pas sur une armée ennemie ou des adversaires condamnés au silence du cachot. Est vraiment victorieux, l'homme resté seul qui continue de lutter dans son cœur.

A présent, qui suis-je pour que ma disparition soit une lacune sur la terre ? Advienne de moi ce qu'il plaira à Dieu !

Partez ! Vous aussi, derniers amis vivants.

Rejoignez Abomey où les nouveaux maîtres promettent douce alliance, vie sauve et, paraît-il, la liberté.

Là-bas, on dit que déjà renaît la joie.

Là-bas, on prétend que les Blancs vous seront favorables comme la pluie qui drape les flamboyants de velours rouge ou le soleil qui dore la barbe soyeuse des épis. Compagnons disparus, héros inconnus d'une tragique épopée. Voici l'offrande du

souvenir, un peu d'huile, un peu de farine et du sang de taureau. Voici le pacte renouvelé avant le grand départ.

Adieu, soldats, adieu !

Jean Pliya, Kondo le Requin, éd. CLE Yaoundé 1981

Texte 3 :

La requête en restitution du patrimoine culturel et artistique africain est un débat qui existe depuis belle lurette dans certains pays comme l'Allemagne connue pour abriter des archives et des centaines de milliers d'objets d'arts africains dans plusieurs de ses musées même si c'est sur l'angle de l'inventaire, de l'étude avant rapatriement.

Aujourd'hui, cette demande s'inscrit dans une période d'ébullition culturelle et artistique, d'accélération de la décolonisation de son imaginaire que connaît le continent et dont on ne soupçonne pas encore la profondeur.

Il est en accord avec une volonté du changement qui appellera inéluctablement sur le long terme la question que posait déjà l'écrivain Kenyan Ngugi Wa Thiongo, celle de savoir pourquoi nous avons laissé les autres emporter des millions d'âmes africaines en dehors du continent aux quatre coins du monde et le patrimoine qui va avec. Autrement dit, pourquoi notre art est-il partout sauf en Afrique ?

Cependant, si le geste posé par le président français ouvre des brèches et des fenêtres d'opportunité pour d'autres pays qui comme les Etats-Unis et la Russie restent silencieux, il se pose quand même une question plus grande sur la reconnaissance totale des spoliations que le continent africain a subies au cours de plusieurs siècles. [...] Le retour de ce patrimoine sera nécessaire à la reconstruction des conditions anthropologiques de notre dignité.

Mais cette reconnaissance ne peut se faire que si les Africains ensemble revendiquent ce patrimoine à travers l'Union Africaine et l'Unesco, selon des modalités d'action à déterminer de manière collective en fonction des lois sur la circulation des biens culturels. Car, ce patrimoine représente pour beaucoup d'entre nous des points de repères ; et à une époque où les aires géographiques se ferment, le retour de ce patrimoine sera nécessaire à la reconstruction des conditions anthropologiques de notre dignité.

Renner Onana, «Pourquoi l'Afrique doit s'unir pour demander la restitution des œuvres d'art, pillées», Jeune Afrique, 14 mars 2018.

Consignes

I - Questions sur la compétence de lecture : (4pts)

1. Les textes du corpus se préoccupent du patrimoine culturel africain. Dis ce qui fait la convergence des textes 1 et 3 sur ce thème puis justifie ta réponse à l'aide d'un court extrait tiré de chaque texte.

2. Dis ce qui fait la spécificité du texte 2, puis justifie ta réponse par un court passage.

II -Travaux d'écriture :(16pts)

Sujet Unique : Commentaires composé dirigé (Texte 2)

Consignes

- 1- Formule l'idée générale de ce texte
- 2- Donne son type, son genre littéraire ainsi que la tonalité dominante.
- 3- Constitue à partir du texte le champ lexical de la bravoure.
- 4- Déduis-en un centre d'intérêt.
- 5- Dis en quel terme le locuteur évoque le souvenir de ses compagnons tombés sur le champ de bataille puis relève les mots et expressions qui le justifient.
- 6- Déduis de la liste des mots que tu viens de constituer le centre d'intérêt convenable.
- 7- Trouve deux procédés formels liés à chacun des centres d'intérêt puis donne l'idée que chaque procédé suggère.
- 8- Relève le passage du texte qui montre que le locuteur est un ardent défenseur du patrimoine de ses ancêtres puis indique le passage du texte montrant son attachement à la tradition africaine.
- 9- Choisis parmi les propositions suivantes celle qui correspond à l'intention réelle de l'auteur puis recopie- la.
 - g) Dans le texte, l'intention de l'auteur est d'évoquer la rencontre entre les blancs et les noirs
 - h) Dans le texte, l'intention de l'auteur est de peindre une scène de fusillade de l'armée dahoméenne
 - i) Dans le texte, l'intention de l'auteur est de dénoncer avec véhémence la domination des blancs sur les noirs du danhomè.
- 10- Rédige une introduction à cette étude.